

vivre
bien
vivre
pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

Rapport du premier trimestre 2020 aux actionnaires

Période de 12 semaines close le 21 mars 2020

Lettre aux actionnaires

La pandémie de COVID-19 actuelle a eu, et continue d'avoir, une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

Vers la fin du trimestre, Loblaw a connu une demande sans précédent de la part des clients qui se constituaient des stocks en réaction à la pandémie de COVID-19, et le chiffre d'affaires a bondi au cours des deux dernières semaines de mars. Cela s'est traduit par une augmentation marquée des produits et du bénéfice, suivie d'un accroissement des dépenses pour protéger les collègues et les clients et assurer leur bien-être.

La société continue d'investir dans ses initiatives commerciales stratégiques et a accru certains de ces investissements en réponse à l'évolution de la demande de la clientèle. Les investissements de l'entreprise liés à la COVID-19 couvrent quatre catégories :

- amélioration du service offert aux clients grâce à l'accroissement de l'effectif, l'expansion de la plateforme de services de commande en ligne PC Express, de même que la suppression des frais et la réduction des prix associés à ces services en ligne;
- soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires;
- maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au recrutement d'agents de sécurité et d'ambassadeurs pour assurer la distanciation sociale, à la mise en place de nouveaux protocoles pour les clients et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses et aux comptoirs;
- soutien financier aux communautés partout au pays grâce à des dons majeurs aux banques alimentaires et aux programmes de bien-être, et soutien financier aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} *Services financiers le Choix du Président* grâce aux nouveaux programmes d'aide qui leur sont offerts en cas de besoin.

Après la flambée initiale de mars, la demande s'est stabilisée, bien qu'une forte croissance dans les catégories de produits alimentaires essentiels et une pression sur les ventes en pharmacie et dans certains secteurs discrétionnaires de l'entreprise aient continué à être observées. La mise en œuvre des mesures liées à la COVID-19 par la société et les coûts y afférents se sont accrus après la fin du trimestre, ce qui a exercé une pression additionnelle sur l'entreprise. Étant donné l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société pour le deuxième trimestre et l'exercice complet.

Nous traversons une période sans précédent et je suis extrêmement fier de la façon dont nos collègues ont su répondre au défi de faire en sorte que les Canadiens aient accès aux produits alimentaires et aux produits de santé essentiels dont ils ont besoin. Et nous continuerons d'effectuer des investissements importants visant à assurer la sécurité de nos collègues et de nos clients tout au long de la pandémie. Alors que nous poursuivons nos efforts en vue de créer de la valeur à long terme et que nous constatons des changements fondamentaux dans le comportement des consommateurs, nous sommes plus que jamais convaincus de l'importance stratégique de notre position de chef de file en matière de fidélisation, de commerce en ligne et de soins de santé connectés.

Nous vous remercions du soutien et de la confiance continus que vous nous témoignez en cette période difficile.

[signé]

Galen G. Weston

Président exécutif du Conseil

Rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	36
Sommaire financier	54

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	9
4.1 Secteur Vente au détail	9
4.2 Secteur Services financiers	12
5. Situation de trésorerie et sources de financement	13
5.1 Flux de trésorerie	13
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	15
5.3 Composantes de la dette totale	16
5.4 Situation financière	16
5.5 Notation	17
5.6 Capital social	17
5.7 Arrangements hors bilan	19
6. Instruments financiers dérivés	19
7. Résultats par trimestre	20
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	21
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	22
10. Mesures financières non conformes aux PCGR	23
11. Informations supplémentaires	28

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 28 décembre 2019 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2019 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2019 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 154 du Rapport annuel 2019 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 28 avril 2020.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Résultats d'exploitation consolidés », à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail – Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion et dans la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés

Sauf indication contraire, toute l'information financière tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 21 mars 2020 et au 23 mars 2019 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)
Chiffres consolidés		
Augmentation des produits	10,7 %	3,1 %
Résultat d'exploitation	541 \$	451 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 169	1 040
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,9 %	9,8 %
Bénéfice net	276 \$	206 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	243	201
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	240	198
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	352	290
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,66 \$	0,53 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,97 \$	0,78 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	2 248 \$	1 002 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 813	960
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1 186	419
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,9x	3,1x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	14,3 %	13,5 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	8,4 %	7,7 %
Secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	9,6 %	2,0 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	10,7 %	2,2 %
Résultat d'exploitation	538 \$	401 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 450	3 097
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,8 %	29,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 161 \$	985 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,0 %	9,4 %
Secteur Services financiers		
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(19) \$	31 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,9 %	13,8 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,0 %	3,3 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 800 \$	10 659 \$	1 141 \$	10,7 %
Résultat d'exploitation	541	451	90	20,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 169	1 040	129	12,4 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,9 %	9,8 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	594 \$	580 \$	14 \$	2,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	172	173	(1)	(0,6) %
Impôt sur le résultat	93	72	21	29,2 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	134	108	26	24,1 %
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	25,7 %	26,6 %		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	243 \$	201 \$	42 \$	20,9 %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	240	198	42	21,2 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	352	290	62	21,4 %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,66 \$	0,53 \$	0,13 \$	24,5 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,97 \$	0,78 \$	0,19 \$	24,4 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	361,2	371,4		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Vers la fin du trimestre, la société a connu une demande sans précédent de la part des clients qui se constituaient des stocks en réaction à la pandémie de COVID-19, et le chiffre d'affaires a bondi au cours des deux dernières semaines de mars. Cela s'est traduit par une augmentation marquée des produits et du bénéfice, suivie d'un accroissement des dépenses pour protéger les collègues et les clients et assurer leur bien-être.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 240 millions de dollars (0,66 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Cette augmentation du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société comprend l'amélioration de 62 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, contrebalancée en partie par la variation défavorable de 20 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 62 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives, et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
 facteur en partie contrebalancé par :
- la variation défavorable de 20 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation défavorable de 12 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) d'un profit net sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,02 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ pour le premier trimestre de 2020 s'est établi à 352 millions de dollars (0,97 \$ par action ordinaire), ce qui représente une augmentation de 62 millions de dollars, ou 21,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,97 \$ par action ordinaire, ce qui représente une augmentation de 0,19 \$, ou 24,4 %. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Les résultats du premier trimestre rendent compte d'une hausse estimative de 0,14 \$ du bénéfice net dilué par action ordinaire qui découle de l'augmentation importante de la demande initiale en mars pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada.

Produits

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	11 584 \$	10 452 \$	1 132 \$	10,8 %
Services financiers	266	266	—	— %
Consolidation et éliminations	(50)	(59)	9	15,3 %
Produits	11 800 \$	10 659 \$	1 141 \$	10,7 %

Les produits ont augmenté de 1 141 millions de dollars, ou 10,7 %, au premier trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 11 800 millions de dollars. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation de 1 132 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 946 millions de dollars, ou 9,3 %, en raison de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables et de l'augmentation nette de la superficie de vente au détail.

Les résultats financiers du premier trimestre rendent compte d'une hausse estimative du chiffre d'affaires d'environ 751 millions de dollars qui découle de l'augmentation importante de la demande initiale en mars pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 90 millions de dollars, ou 20,0 %, au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 541 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 115 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 25 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 115 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur la plan de l'exploitation du secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 28 millions de dollars de la consolidation des franchises, dont la performance a été en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 25 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars du profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 161 \$	985 \$	176 \$	17,9 %
Services financiers	8	55	(47)	(85,5) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 169 \$	1 040 \$	129 \$	12,4 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 129 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 1 169 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée au premier trimestre de 2019 s'explique essentiellement par une hausse de 176 millions de dollars de la performance du secteur Vente au détail, y compris l'incidence favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises, contrebalancée en partie par une diminution de la performance du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au premier trimestre de 2020, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 14 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 594 millions de dollars, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 1 million de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 172 millions de dollars. Cette diminution découle essentiellement d'une baisse des charges d'intérêts au titre des obligations locatives, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	93 \$	72 \$	21 \$	29,2 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	41	36	5	13,9 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ⁽²⁾	134 \$	108 \$	26 \$	24,1 %
Taux d'impôt effectif	25,2 %	25,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ⁽²⁾	25,7 %	26,6 %		

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2020 s'est établie à 93 millions de dollars (72 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif, à 25,2 % (25,9 % en 2019). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de la hausse des bénéfices des franchisés, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ au premier trimestre de 2020 s'est établi à 134 millions de dollars (108 millions de dollars en 2019) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 25,7 % (26,6 % en 2019). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾ découle essentiellement de la hausse des bénéfices des franchisés, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. L'Agence du revenu du Canada a le droit de demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada pendant 60 jours. La société n'a encore annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

Processus et efficience Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 19 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 15 millions de dollars lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. La société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.

Mise à jour concernant la COVID-19 et perspectives

Questions d'ordre général La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes. Bien que la durée et les effets de la pandémie soient encore inconnus, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de service en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans les magasins de la société; le soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients de la société par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance communautaires et d'une offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président éprouvant des difficultés financières.

Les coûts liés à ces investissements ont grimpé graduellement vers la fin du premier trimestre de 2020 et sont maintenus au deuxième trimestre. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de ses répercussions sur le pays, nous nous attendons à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition des produits, ainsi que le coût d'exploitation de l'entreprise, demeurent imprévisibles. Dans les cinq semaines qui ont suivi la fin du premier trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les clients ont effectué moins de dépenses discrétionnaires. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 10 % et celui du secteur des pharmacies au détail a diminué d'environ 6 %, comparativement, dans chaque cas, aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. La société estime que les investissements additionnels s'établissent actuellement à environ 90 millions de dollars par période.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 28 décembre 2019.

Liquidités La situation de trésorerie de la société est soutenue par une solide situation financière et la capacité de générer d'importantes entrées nettes liées à ses activités d'exploitation. À la clôture du premier trimestre de 2020, le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de la société s'établissait à 2,2 milliards de dollars. Le total des liquidités disponibles est d'environ 3,9 milliards de dollars incluant les montants non utilisés sur les facilités de crédit engagées. La Banque PC continue de maintenir un niveau de liquidités largement supérieur aux exigences réglementaires minimales. Après la clôture du premier trimestre, la société a réduit les dépenses d'investissement tout en maintenant certains aspects de ses initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Facteur de risque Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 21 mars 2020.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit reflète l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	11 584 \$	10 452 \$	1 132 \$	10,8 %
Résultat d'exploitation	538	401	137	34,2 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 450	3 097	353	11,4 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,8 %	29,6 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 161 \$	985 \$	176 \$	17,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,0 %	9,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	589 \$	575 \$	14 \$	2,4 %

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)		2019 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 332 \$	9,6 %	7 515 \$	2,0 %
Secteur des pharmacies au détail	3 252	10,7 %	2 937	2,2 %
Médicaments sur ordonnance	1 563	10,6 %	1 412	1,2 %
Produits de l'avant du magasin	1 689	10,7 %	1 525	3,1 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 584 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 1 132 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 946 millions de dollars, ou 9,3 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail comprend l'incidence de la COVID-19, estimée à environ 768 millions de dollars, ainsi que l'incidence favorable de la consolidation des franchises de 91 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 9,6 % au cours du trimestre (2,0 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été solide;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été solide;
 - le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a été de 1,5 % (3,8 % en 2019), ce qui reflète l'incidence de l'inflation des prix de la composition particulière des produits vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre. L'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments a été de 2,8 % (inflation de 3,3 % en 2019), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société;
 - la taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 10,7 % (2,2 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 10,6 % (1,2 % en 2019). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,5 % (2,8 % en 2019). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,5 % (2,6 % en 2019) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 4,8 % (diminué de 2,1 % en 2019);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 10,7 % (3,1 % en 2019).

Au cours des 12 derniers mois, 13 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 137 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 538 millions de dollars. La hausse du résultat d'exploitation découle de l'amélioration de 162 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable nette de 25 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 162 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète principalement l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 28 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 25 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;

- l'incidence défavorable de 8 millions de dollars d'un profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
- l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 450 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 353 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 228 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,8 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,3 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables, mais ont subi l'incidence défavorable de la composition des produits, tandis que les marges du secteur des pharmacies au détail ont été touchées négativement, en raison essentiellement de la COVID-19.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 161 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 176 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2019. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la hausse est attribuable à l'augmentation de 228 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, contrebalancée en partie par une hausse de 88 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont améliorés de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 17,5 %. L'amélioration découle essentiellement de l'effet de levier de la COVID-19 sur le chiffre d'affaires.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 589 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 14 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, la société a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 ⁽⁴⁾ (12 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	470	400
Ajouter : nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	56	14
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période ⁱ⁾	526	414
Chiffre d'affaires	489 \$	303 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	416	291
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	67	31
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	25	17
Résultat d'exploitation	42	14
Bénéfice net	33	8
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	33	5

i) Le nombre de magasins franchisés présenté ailleurs inclut certains magasins qui en vertu d'accords d'achats ne seront pas assujettis au contrat de franchise simplifié.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités des franchises.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	266 \$	266 \$	— \$	— %
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(19)	31	(50)	(161,3) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019 ⁴⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 436 \$	3 180 \$	256 \$	8,1 %
Créances sur cartes de crédit	3 248	3 051	197	6,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	246	175	71	40,6 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,9 %	13,8 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,0 %	3,3 %		

Produits Les produits se sont établis à 266 millions de dollars au premier trimestre de 2020, inchangés comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019. Les produits découlent de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de la COVID-19 découlant d'une diminution des commissions d'interchange et de la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Perte avant impôt sur le résultat La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 19 millions de dollars au premier trimestre de 2020, ce qui représente une diminution du bénéfice de 50 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des pertes de crédit attendues attribuable à la hausse immédiate des prévisions à l'égard des taux de chômage et au contexte de récession.

Créances sur cartes de crédit Au 21 mars 2020, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 248 millions de dollars, en hausse de 197 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 23 mars 2019. Cette hausse découle essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active par suite des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit a augmenté pour s'établir à 246 millions de dollars, en hausse de 71 millions de dollars comparativement au 23 mars 2019.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 133 \$	1 065 \$	68 \$	6,4 %
Entrées (sorties) nettes liées aux :				
Activités d'exploitation	1 813 \$	960 \$	853 \$	88,9 %
Activités d'investissement	(213)	678	(891)	(131,4) %
Activités de financement	(542)	(1 775)	1 233	69,5 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7)	1	(8)	(800,0) %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 051 \$	(136) \$	1 187 \$	872,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 184 \$	929 \$	1 255 \$	135,1 %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 813 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 853 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2019. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation est essentiellement attribuable à la quantité importante de stocks vendus en raison de la COVID-19 entraînant une augmentation du bénéfice en trésorerie et une baisse temporaire des soldes des stocks, à une variation favorable des créances sur cartes de crédit et à une diminution de l'impôt sur le résultat payé.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 213 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 891 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2019. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement est principalement attribuable à la libération de dépôts de garantie de 800 millions de dollars au cours de l'exercice précédent aux fins du remboursement des débetures de 800 millions de dollars de la société et à la baisse du produit tiré de la cession d'actifs au cours de l'exercice considéré.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 21 mars 2020 et au 23 mars 2019 et pour les périodes closes à ces dates	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	211 \$	174 \$	21,3 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,5	35,6	(0,3) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,4	16,3	0,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,7	18,5	1,1 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,6	70,4	0,3 %
Nombre de magasins détenus par la société	547	550	(0,5) %
Nombre de magasins franchisés	539	535	0,7 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 344	1 339	0,4 %
Nombre total de magasins	2 430	2 424	0,2 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	7 %	8 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	5 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 900	64 700	0,3 %
Magasins franchisés	30 400	30 500	(0,3) %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 900	13 800	0,7 %

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 542 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en baisse de 1 233 millions de dollars comparativement au montant inscrit au premier trimestre de 2019. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement s'explique principalement par une émission nette de 369 millions de dollars de titres de créance à long terme au cours de l'exercice considéré, comparativement à un remboursement net de 826 millions de dollars sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent. L'émission nette de titres de créance à long terme au premier trimestre de 2020 tient compte d'un prélèvement de 350 millions de dollars sur la facilité de crédit engagée de la société. Le remboursement net sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent tient compte d'un remboursement de 800 millions de dollars de débiteures libérées au titre d'un dépôt de garantie.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 813 \$	960 \$	853 \$	88,9 %
Moins :				
Dépenses d'investissement	211	174	37	21,3 %
Intérêts payés	88	98	(10)	(10,2) %
Paiements au titre de la location, montant net	328	269	59	21,9 %
Flux de trésorerie disponibles²⁾	1 186 \$	419 \$	767 \$	183,1 %

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 1 186 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 767 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019. La hausse des flux de trésorerie disponibles²⁾ est essentiellement attribuable à la quantité importante de stocks vendus en raison de la COVID-19 entraînant une augmentation du bénéfice en trésorerie et une baisse temporaire des soldes des stocks, à une variation favorable des créances sur cartes de crédit et à une diminution de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et de certificats de placement garanti.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020			Au 23 mars 2019			Au 28 décembre 2019		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	83 \$	— \$	83 \$	130 \$	— \$	130 \$	18 \$	— \$	18 \$
Dette à court terme	—	500	500	—	615	615	—	725	725
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	350	778	1 128	530	257	787	350	777	1 127
Dette à long terme	4 792	1 546	6 338	4 262	1 614	5 876	4 437	1 534	5 971
Certains autres passifs	62	—	62	49	—	49	65	—	65
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 287 \$	2 824 \$	8 111 \$	4 971 \$	2 486 \$	7 457 \$	4 870 \$	3 036 \$	7 906 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 317	—	1 317	1 259	—	1 259	1 419	—	1 419
Obligations locatives	7 738	—	7 738	7 825	—	7 825	7 691	—	7 691
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 342 \$	2 824 \$	17 166 \$	14 055 \$	2 486 \$	16 541 \$	13 980 \$	3 036 \$	17 016 \$

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
		2,9x	3,1x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 21 mars 2020 a diminué comparativement à celui inscrit au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾, contrebalancée en partie par une hausse de la dette du secteur Vente au détail.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 21 mars 2020 et les a respectées tout au long du premier trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 21 mars 2020 et les a respectées tout au long du premier trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Débiteures Aucune débenture n'a été émise ou remboursée au premier trimestre de 2020.

Au premier trimestre de 2019, la société a remboursé, le 31 décembre 2018, à sa valeur nominale, la débenture de 800 millions de dollars dont l'échéance initiale était le 12 mars 2019. La société a comptabilisé, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, une charge de 3 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé. Cette débenture portait intérêt à 3,75 %.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 21 mars 2020, un montant de 350 millions de dollars avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant n'avait été prélevé au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019).

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 000 \$	750 \$	1 000 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	500	615	725
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 500 \$	1 365 \$	1 725 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 21 mars 2020 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Fiducies de financement indépendantes Au 21 mars 2020, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 511 millions de dollars (530 millions de dollars au 23 mars 2019 et 505 millions de dollars au 28 décembre 2019) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 21 mars 2020, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2019) du principal des prêts en cours.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	14,3 %	13,5 %	13,7 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	8,4 %	7,7 %	7,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 21 mars 2020 a augmenté comparativement au montant inscrit au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et des rachats d'actions ordinaires.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 21 mars 2020 a augmenté comparativement au montant inscrit au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt²⁾ et de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

5.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Positive	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Positive	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Positive	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Positive	P-3 (élevé)	s. o.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	21 mars 2020 (12 semaines)		23 mars 2019 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	360 064 475	7 065 \$	371 790 967	7 177 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	419 296	24	696 831	33
Rachetées et annulées	(2 757 577)	(54)	(3 395 757)	(7)
Émises et en circulation à la clôture de la période	357 726 194	7 035 \$	369 092 041	7 203 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 113 302)	(21) \$	(734 727)	(15) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(145 000)	(3)	(300 000)	(5)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	384 298	7	458 139	9
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(874 004)	(17) \$	(576 588)	(11) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	356 852 190	7 018 \$	368 515 453	7 192 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	358 569 036		369 026 714	

Rapport de gestion

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	21 mars 2020 ⁱ⁾ (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,315 \$	0,295 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2020 étaient à payer le 1^{er} avril 2020. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2020 étaient à payer le 31 mars 2020.

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Dividendes déclarés		
Actions ordinaires	116 \$	110 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3
Total des dividendes déclarés	119 \$	113 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,3125 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	2 757 577	3 395 757
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	188 \$	215 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	134	23
Diminution du capital social ordinaire	54	7
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	145 000	300 000
Contrepartie en trésorerie payée	10 \$	20 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	7	15
Diminution du capital social ordinaire	3	5

i) Au premier trimestre de 2019, la contrepartie en trésorerie payée comprenait un montant de 185 millions de dollars payé pour des actions ordinaires relativement au régime d'achat d'actions automatique, qui est décrit plus bas.

Au premier trimestre de 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Au premier trimestre de 2020, 2 757 577 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie totale de 188 millions de dollars, y compris une tranche de 1 355 077 actions ordinaires auprès de Weston, pour une contrepartie en trésorerie totale de 92 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), lequel avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Après la clôture du premier trimestre de 2020, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 888 888 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 21 mars 2020, la société avait racheté 13 720 045 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations.

Lettres de crédit Des lettres de garantie et des lettres de crédit documentaires sont utilisées relativement à certaines obligations liées essentiellement à des opérations immobilières, aux programmes d'avantages sociaux, aux bons de commande et à d'autres garanties de bonne exécution, à la titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC et au financement par des tiers offert aux franchisés de la société. Au premier trimestre de 2020, le passif brut éventuel lié aux lettres de crédit a diminué de 28 millions de dollars pour s'établir à environ 482 millions de dollars au 21 mars 2020 (498 millions de dollars au 23 mars 2019 et 510 millions de dollars au 28 décembre 2019).

Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2019 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance.

La société a conclu un nouveau contrat à terme sur obligations au cours du trimestre afin de couvrir le risque de taux d'intérêt dans la courbe appropriée de rendement de titres du gouvernement du Canada correspondants à la durée de la future débenture prévue. La société a évalué que cette couverture était efficace à la fin du trimestre et les fluctuations relatives au contrat à terme sur obligations ont été prises en compte dans les autres éléments du résultat global.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du premier trimestre de 2020, voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2019 et 2018 comptaient 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2019 (16 semaines)	2018 (16 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Produits	11 800 \$	10 659 \$	11 590 \$	11 218 \$	14 655 \$	14 319 \$	11 133 \$	10 821 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 169	1 040	1 205	895	1 492	1 060	1 175	840
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	240	198	254	221	331	106	286	50
Activités poursuivies	240	198	254	228	331	(26)	286	293
Activités abandonnées	—	—	—	(7)	—	132	—	(243)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾	352 \$	290 \$	395 \$	402 \$	458 \$	562 \$	373 \$	421 \$
Activités poursuivies	352	290	395	388	458	466	373	373
Activités abandonnées	—	—	—	14	—	96	—	48
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,67 \$	0,54 \$	0,70 \$	0,59 \$	0,91 \$	0,28 \$	0,78 \$	0,13 \$
Activités poursuivies	0,67 \$	0,54 \$	0,70 \$	0,61 \$	0,91 \$	(0,07) \$	0,78 \$	0,77 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	(0,02) \$	— \$	0,35 \$	— \$	(0,64) \$
Dilué (en dollars)	0,66 \$	0,53 \$	0,70 \$	0,59 \$	0,90 \$	0,28 \$	0,77 \$	0,13 \$
Activités poursuivies	0,66 \$	0,53 \$	0,70 \$	0,61 \$	0,90 \$	(0,07) \$	0,77 \$	0,77 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	(0,02) \$	— \$	0,35 \$	— \$	(0,64) \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire²⁾ (en dollars)	0,97 \$	0,78 \$	1,09 \$	1,07 \$	1,25 \$	1,49 \$	1,01 \$	1,11 \$
Activités poursuivies	0,97 \$	0,78 \$	1,09 \$	1,03 \$	1,25 \$	1,24 \$	1,01 \$	0,98 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	0,04 \$	— \$	0,25 \$	— \$	0,13 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	2,8 %	3,3 %	3,7 %	1,7 %	4,1 %	0,3 %	3,6 %	0,1 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	9,6 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,1 %	0,9 %	0,6 %	0,8 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	10,7 %	2,2 %	3,9 %	1,9 %	4,1 %	2,5 %	4,0 %	1,7 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Les produits sont plus élevés au premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre correspondant de 2019 en raison de la COVID-19;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés pour atteindre 70,6 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Le bénéfice net est plus élevé au premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre correspondant de 2019 en raison de la COVID-19;
- le calendrier des jours fériés;
- les synergies nettes liées aux acquisitions;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de la société;
- les améliorations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

COVID-19 La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la société sont inconnues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Nous continuons à suivre la situation de près à mesure qu'elle évolue et pourrions prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures à la suite des directives du gouvernement et des autorités de santé publique ou dans l'intérêt supérieur de nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

La société a déjà entrepris – et continuera d'entreprendre – des démarches diligentes pour limiter les effets de la COVID-19 sur ses activités courantes en agissant au mieux des intérêts des employés, des clients, des fournisseurs et des autres parties prenantes qui sont au cœur de chaque action entreprise. Elle s'engage à faire en sorte que ses magasins d'alimentation et ses pharmacies, dont ses établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, restent ouverts et bien approvisionnés, tout en s'assurant que les mesures appropriées sont en place pour protéger la santé et la sécurité des collègues de première ligne. La direction a mis sur pied une équipe d'intervention COVID-19 pour coordonner les volets essentiels de la gestion de crise. La société continue à adapter son plan d'urgence en matière d'approvisionnement afin de garantir un accès continu aux produits alimentaires, pharmaceutiques et autres biens essentiels. Elle continue également à évaluer et à atténuer le risque de pénurie ou de perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme en procédant notamment au recrutement d'employés temporaires dans ses magasins et centres de distribution. Par ailleurs, elle a pris des mesures afin de verser des augmentations de salaire temporaires au personnel des magasins et des centres de distribution qui sont à pied d'œuvre en cette période difficile. Les magasins et centres de distribution ont fait l'objet de mesures de sécurité supplémentaires consistant notamment à limiter le nombre de clients présents dans le magasin et à installer des écrans en plexiglas aux caisses.

Ces modifications et toute autre modification sur le plan de l'exploitation découlant de la COVID-19 pourraient influencer de manière importante sur les résultats financiers de la société. Elles pourraient comprendre notamment la fermeture temporaire de certains établissements, la pénurie ou la perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme, des problèmes d'approvisionnement et de distribution à court ou à long terme, une baisse à court ou à long terme des échanges commerciaux et des déplacements transfrontaliers, ainsi qu'une hausse de la volatilité du change et des risques pesant sur les systèmes informatiques, les réseaux et les services électroniques. L'incertitude économique engendrée par la pandémie pourrait avoir une incidence défavorable à court ou à long terme sur les activités et les résultats financiers de la société et de chacun de ses secteurs d'exploitation.

La propagation de la COVID-19 a provoqué un ralentissement économique et une instabilité accrue des marchés financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales visant à stabiliser l'économie. Cependant, on ne peut prévoir pour le moment l'incidence de ces interventions sur les marchés obligataires et boursiers ainsi que sur l'économie en général. Bien qu'on ignore la durée et les conséquences définitives de la COVID-19 sur l'économie mondiale, les perturbations causées par la crise pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la société.

L'incertitude économique découlant de la pandémie pourrait affaiblir à court ou à long terme la demande pour les produits et services de la société ou les marchés obligataires et boursiers, ce qui pourrait nuire aux résultats financiers de la société. Les interventions gouvernementales visant à contenir la propagation du virus pourraient également se répercuter sur la main-d'œuvre disponible, la chaîne d'approvisionnement et le réseau de distribution de la société ou la capacité de cette dernière à s'adonner au commerce transfrontalier, ce qui pourrait nuire à ses activités ou à ses résultats financiers.

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2019 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2019 ainsi que la notice annuelle 2019 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

10. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; et le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2020 (12 semaines)				2019 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens)								
Produits	11 584 \$	266 \$	(50) \$	11 800 \$	10 452 \$	266 \$	(59) \$	10 659 \$
Coût des marchandises vendues	8 134	25	—	8 159	7 355	32	—	7 387
Marge brute	3 450 \$	241 \$	(50) \$	3 641 \$	3 097 \$	234 \$	(59) \$	3 272 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 450 \$	241 \$	(50) \$	3 641 \$	3 097 \$	234 \$	(59) \$	3 272 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2020 (12 semaines)			2019 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			243 \$			201 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			33			5
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			172			173
Impôt sur le résultat			93			72
Résultat d'exploitation	538 \$	3 \$	541 \$	401 \$	50 \$	451 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	119 \$	— \$	119 \$	119 \$	— \$	119 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	19	—	19	12	—	12
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	15	—	15	(2)	—	(2)
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	10	—	10
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(8)	—	(8)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	—	(3)	—	(3)
Éléments d'ajustement	153 \$	— \$	153 \$	128 \$	— \$	128 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	691 \$	3 \$	694 \$	529 \$	50 \$	579 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	589	5	594	575	5	580
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(119)	—	(119)	(119)	—	(119)
Montant ajusté du BAIIA	1 161 \$	8 \$	1 169 \$	985 \$	55 \$	1 040 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société a procédé et continue de procéder à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés afin de réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et d'atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2019, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et a comptabilisé un profit de 8 millions de dollars lié à la vente.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement selon la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 12 semaines	2019 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	172 \$	173 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	172 \$	173 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 12 semaines	2019 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	694 \$	579 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	172	173
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	522 \$	406 \$
Impôt sur le résultat	93 \$	72 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	41	36
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	134 \$	108 \$
Taux d'impôt effectif	25,2 %	25,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	25,7 %	26,6 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 12 semaines	2019 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	243 \$	201 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	240 \$	198 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	243 \$	201 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	112	92
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	355 \$	293 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	352 \$	290 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	361,2	371,4

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2020		2019	
	12 semaines		(12 semaines)	
Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	240 \$	0,66 \$	198 \$	0,53 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	87 \$	0,24 \$	86 \$	0,24 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	14	0,04	9	0,02
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	11	0,03	(1)	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	7	0,02
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(7)	(0,02)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	(2)	(0,01)
Éléments d'ajustement	112 \$	0,31 \$	92 \$	0,25 \$
Montant ajusté	352 \$	0,97 \$	290 \$	0,78 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2020	2019
	(12 semaines)	(12 semaines)
Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens)		
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 813 \$	960 \$
Moins :		
Dépenses d'investissement	211	174
Intérêts payés	88	98
Paiements au titre de la location, montant net	328	269
Flux de trésorerie disponibles	1 186 \$	419 \$

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

11. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 28 avril 2020
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2019 de la société, à la page 154.
 - 2) Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
 - 4) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	30
États consolidés résumés du résultat global	31
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	32
Bilans consolidés résumés	34
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	35
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	36
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	36
Note 2. Principales méthodes comptables	36
Note 3. Acquisitions d'entreprises	37
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	37
Note 5. Impôt sur le résultat	37
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	38
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	38
Note 8. Créances sur cartes de crédit	39
Note 9. Stocks	39
Note 10. Actifs détenus en vue de la vente	39
Note 11. Autres actifs	40
Note 12. Dette à long terme	40
Note 13. Autres passifs	42
Note 14. Capital social	42
Note 15. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	44
Note 16. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	46
Note 17. Instruments financiers	47
Note 18. Passifs éventuels	49
Note 19. Informations sectorielles	51
Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture	53
Sommaire financier	54

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Produits	11 800 \$	10 659 \$
Coût des marchandises vendues	8 159	7 387
Frais de vente et charges générales et administratives	3 100	2 821
Résultat d'exploitation	541 \$	451 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	172	173
Bénéfice avant impôt sur le résultat	369 \$	278 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	93	72
Bénéfice net	276 \$	206 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	243 \$	201 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	33	5
Bénéfice net	276 \$	206 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)		
De base	0,67 \$	0,54 \$
Dilué	0,66 \$	0,53 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)		
De base	358,6	369,0
Dilué	361,2	371,4

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Bénéfice net	276 \$	206 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
(Perte) profit de change	(2) \$	— \$
Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie (note 17)	(21)	(5)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gain actuariel net (perte actuarielle nette) au titre des régimes à prestations définies (note 16)	33	(71)
Autres éléments du résultat global	10 \$	(76) \$
Résultat global total	286 \$	130 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	253 \$	125 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	33	5
Résultat global total	286 \$	130 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 décembre 2019	7 044 \$	221 \$	7 265 \$	3 822 \$	100 \$	37 \$	(6) \$	16 \$	47 \$	87 \$	11 321 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	243 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	33 \$	276 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	33	—	(2)	(21)	—	(23)	—	10
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	276 \$	— \$	(2) \$	(21) \$	— \$	(23) \$	33 \$	286 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 14)	(54)	—	(54)	(134)	—	—	—	—	—	—	(188)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 14 et 15)	24	—	24	—	(14)	—	—	—	—	—	10
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 14)	(3)	—	(3)	(7)	—	—	—	—	—	—	(10)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 15)	7	—	7	15	—	—	—	—	—	—	22
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,315 \$ (note 14)	—	—	—	(116)	—	—	—	—	—	—	(116)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 14)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)
	(26) \$	— \$	(26) \$	31 \$	(14) \$	(2) \$	(21) \$	— \$	(23) \$	19 \$	(13) \$
Solde au 21 mars 2020	7 018 \$	221 \$	7 239 \$	3 853 \$	86 \$	35 \$	(27) \$	16 \$	24 \$	106 \$	11 308 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 29 décembre 2018	7 162 \$	221 \$	7 383 \$	4 580 \$	107 \$	34 \$	(1) \$	16 \$	49 \$	59 \$	12 178 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16	—	—	—	(798)	—	—	—	—	—	—	(798)
Solde retraité au 30 décembre 2018	7 162 \$	221 \$	7 383 \$	3 782 \$	107 \$	34 \$	(1) \$	16 \$	49 \$	59 \$	11 380 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	201 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	5 \$	206 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(71)	—	—	(5)	—	(5)	—	(76)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	130 \$	— \$	— \$	(5) \$	— \$	(5) \$	5 \$	130 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 14)	(7)	—	(7)	(23)	—	—	—	—	—	—	(30)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 14 et 15)	33	—	33	—	(19)	—	—	—	—	—	14
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 14)	(5)	—	(5)	(15)	—	—	—	—	—	—	(20)
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 14 et 15)	9	—	9	16	—	—	—	—	—	—	25
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,295 \$ (note 14)	—	—	—	(110)	—	—	—	—	—	—	(110)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 14)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)
	30 \$	— \$	30 \$	(5) \$	(19) \$	— \$	(5) \$	— \$	(5) \$	(7) \$	(6) \$
Solde au 23 mars 2019	7 192 \$	221 \$	7 413 \$	3 777 \$	88 \$	34 \$	(6) \$	16 \$	44 \$	52 \$	11 374 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019 ⁱ⁾	Au 28 décembre 2019
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	2 184 \$	929 \$	1 133 \$
Placements à court terme (note 7)	64	73	57
Créances	959	982	1 184
Créances sur cartes de crédit (note 8)	3 248	3 051	3 624
Stocks (note 9)	4 485	4 572	5 076
Charges payées d'avance et autres actifs	212	204	131
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	151	57	105
Total des actifs courants	11 303 \$	9 868 \$	11 310 \$
Immobilisations corporelles	5 464	5 390	5 490
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 326	7 463	7 362
Immeubles de placement	116	213	172
Immobilisations incorporelles	7 242	7 622	7 322
Goodwill	3 946	3 944	3 946
Actifs d'impôt différé	155	164	169
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 17)	—	65	19
Autres actifs (note 11)	519	495	519
Total des actifs	36 071 \$	35 224 \$	36 309 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	83 \$	130 \$	18 \$
Fournisseurs et autres passifs	4 962	4 480	5 321
Passif au titre de la fidélisation	198	222	191
Provisions	118	165	119
Impôt sur le résultat à payer	78	23	27
Dette à court terme (note 8)	500	615	725
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 12)	1 128	787	1 127
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 317	1 259	1 419
Participation des pharmaciens propriétaires	272	246	280
Total des passifs courants	8 656 \$	7 927 \$	9 227 \$
Provisions	106	96	102
Dette à long terme (note 12)	6 338	5 876	5 971
Obligations locatives	7 738	7 825	7 691
Passifs d'impôt différé	1 486	1 642	1 539
Autres passifs (note 13)	439	484	458
Total des passifs	24 763 \$	23 850 \$	24 988 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 14)	7 239 \$	7 413 \$	7 265 \$
Résultats non distribués	3 853	3 777	3 822
Surplus d'apport (note 15)	86	88	100
Cumul des autres éléments du résultat global	24	44	47
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 202 \$	11 322 \$	11 234 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	106	52	87
Total des capitaux propres	11 308 \$	11 374 \$	11 321 \$
Total des passifs et des capitaux propres	36 071 \$	35 224 \$	36 309 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs éventuels (note 18). Événements postérieurs à la date de clôture (note 20).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 ⁱ⁾ (12 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	276 \$	206 \$
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat (note 5)	93	72
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	172	173
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(3)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	594	580
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	6	2
Variation des provisions	3	(5)
	1 144 \$	1 025 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	371	(151)
Variation des créances sur cartes de crédit (note 8)	376	258
Impôt sur le résultat payé	(84)	(185)
Intérêts perçus	3	3
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1
Autres	2	9
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 813 \$	960 \$
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(102) \$	(88) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(89)	(86)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 3)	14	7
Variation des placements à court terme (note 7)	(7)	21
Variation des dépôts de garantie	—	800
Produit de la sortie d'actifs	1	59
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	3
Autres	(33)	(38)
(Sorties) entrées nettes liées aux activités d'investissement	(213) \$	678 \$
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	65 \$	74 \$
Variation de la dette à court terme (note 8)	(225)	(300)
Dette à long terme (note 12)		
Émise	376	3
Remboursée	(7)	(829)
Intérêts payés	(88)	(98)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(86)	(90)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(246)	(183)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(116)	(113)
Capital social ordinaire		
Émis (note 15)	21	29
Racheté et détenu en fiducie (note 14)	(10)	(20)
Racheté et annulé (note 14)	(188)	(215)
Autres	(38)	(33)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(542) \$	(1 775) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7) \$	1 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 051 \$	(136) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 133	1 065
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 184 \$	929 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,1 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 19).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

La pandémie de COVID-19 a eu – et continue d'avoir – des répercussions importantes sur la société. Les résultats financiers de la société au premier trimestre reflètent un chiffre d'affaires accru en raison de la hausse la demande pour des articles essentiels en mars 2020 à la suite du déclenchement de la crise au Canada (voir la note 20).

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 28 avril 2020.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Consolidation des franchises La société comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à compter de la date à laquelle le franchisé conclut un contrat de franchise simplifié avec la société. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation sont évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises sont inclus dans les résultats d'exploitation de la société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Actif net acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 \$	7 \$
Stocks	42	13
Immobilisations corporelles	44	12
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	(54)	(11)
Autres passifs ⁱ⁾	(30)	(15)
Participations ne donnant pas le contrôle	(16)	(6)
Total de l'actif net acquis	— \$	— \$

i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées à des prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par la société.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières		
Obligations locatives	86 \$	90 \$
Dette à long terme	70	72
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	12	7
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 16)	2	2
Fiducies de financement indépendantes	5	5
Dette bancaire	1	1
	176 \$	177 \$
Produits d'intérêts		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(3)	(3)
	(4) \$	(4) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	172 \$	173 \$

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2020 s'est établie à 93 millions de dollars (72 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif, à 25,2 % (25,9 % en 2019). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de la hausse des bénéfices des franchisés, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	243 \$	201 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 14)	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	240 \$	198 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 14)	358,6	369,0
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	1,7	1,7
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,9	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	361,2	371,4
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,67 \$	0,54 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,66 \$	0,53 \$

Au premier trimestre de 2020, 3 259 277 instruments potentiellement dilutifs (1 491 795 en 2019) ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Trésorerie	727 \$	336 \$	549 \$
Équivalents de trésorerie			
Bons du Trésor	713	205	161
Acceptations bancaires	736	323	348
Papier commercial de sociétés	8	65	75
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 184 \$	929 \$	1 133 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Bons du Trésor	56 \$	39 \$	44 \$
Acceptations bancaires	6	25	10
Papier commercial de sociétés	2	9	3
Total des placements à court terme	64 \$	73 \$	57 \$

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019 ⁱ⁾	Au 28 décembre 2019
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 494 \$	3 226 \$	3 820 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(246)	(175)	(196)
Créances sur cartes de crédit	3 248 \$	3 051 \$	3 624 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i> (note 12)	1 000 \$	750 \$	1 000 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	500	615	725
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 500 \$	1 365 \$	1 725 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 12). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au premier trimestre de 2020, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 225 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes en raison d'exigences de capitalisation moindres.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 45 millions de dollars au 21 mars 2020 (55 millions de dollars au 23 mars 2019 et à 70 millions de dollars au 28 décembre 2019), ce qui représente 9 % (9 % au 23 mars 2019 et 10 % au 28 décembre 2019) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 21 mars 2020 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 21 mars 2020, la société a inscrit une provision de 32 millions de dollars (31 millions de dollars au 23 mars 2019 et 33 millions de dollars au 28 décembre 2019) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés aux premiers trimestres de 2020 et de 2019.

Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de la société. Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé une perte négligeable (profit net de 8 millions de dollars en 2019) à la suite de la vente de ces actifs. Au premier trimestre de 2020, aucune perte de valeur (aucune en 2019) n'a été comptabilisée à l'égard de ces actifs.

Note 11. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Placements divers et autres créances	13 \$	41 \$	22 \$
Actif au titre des prestations constituées	244	173	229
Créance liée aux contrats de location-financement	116	124	114
Autres	146	157	154
Total des autres actifs	519 \$	495 \$	519 \$

Note 12. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Débetures	4 294 \$	4 276 \$	4 296 \$
Certificats de placement garanti	1 324	1 121	1 311
Fiducie de titrisation indépendante (note 8)	1 000	750	1 000
Fiducies de financement indépendantes	511	530	505
Facilité de crédit engagée	350	—	—
Coûts de transaction et autres	(13)	(14)	(14)
Total de la dette à long terme	7 466 \$	6 663 \$	7 098 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 128	787	1 127
Dette à long terme	6 338 \$	5 876 \$	5 971 \$

La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 21 mars 2020 et les a respectées tout au long du premier trimestre.

Débetures Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au premier trimestre de 2020.

Au premier trimestre de 2019, la société a remboursé, le 31 décembre 2018, à sa valeur nominale, la débeture de 800 millions de dollars dont l'échéance initiale était le 12 mars 2019. La société a comptabilisé, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, une charge de 3 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé. Cette débeture portait intérêt à 3,75 %.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les exercices 2020 et 2019 :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	1 311 \$	1 141 \$
CPG émis	20	3
CPG arrivés à échéance	(7)	(23)
Solde à la clôture de la période	1 324 \$	1 121 \$

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 21 mars 2020, un montant de 350 millions de dollars avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant n'avait été prélevé au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019).

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Billets de Les Compagnies Loblaw Limitée	350 \$	— \$	350 \$
Certificats de placement garanti	528	257	527
Fiducie de titrisation indépendante	250	—	250
Fiducies de financement indépendantes	—	530	—
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 128 \$	787 \$	1 127 \$

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Dette à long terme à l'ouverture de la période	7 098 \$	8 026 \$
Reclassement des obligations découlant de contrats de location-financement attribuable à l'IFRS 16	—	(535)
Dette à long terme, compte tenu du reclassement, à l'ouverture de la période	7 098 \$	7 491 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	376 \$	3 \$
Remboursements sur la dette à long terme ⁱⁱ⁾	(7)	(829)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	369 \$	(826) \$
Autres variations hors trésorerie	(1) \$	(2) \$
Dette à long terme à la clôture de la période	7 466 \$	6 663 \$

i) En 2020, les émissions de titres de créance à long terme tiennent compte d'une émission nette de 6 millions de dollars aux termes des fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

ii) En 2019, les remboursements sur la dette à long terme comprennent un remboursement net de 6 millions de dollars provenant des fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 13. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	295 \$	343 \$	320 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	121	106	119
Passifs au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 15)	3	2	3
Autres	20	33	16
Total des autres passifs	439 \$	484 \$	458 \$

Note 14. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	21 mars 2020 (12 semaines)		23 mars 2019 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	360 064 475	7 065 \$	371 790 967	7 177 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	419 296	24	696 831	33
Rachetées et annulées	(2 757 577)	(54)	(3 395 757)	(7)
Émises et en circulation à la clôture de la période	357 726 194	7 035 \$	369 092 041	7 203 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 113 302)	(21) \$	(734 727)	(15) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(145 000)	(3)	(300 000)	(5)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 15)	384 298	7	458 139	9
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(874 004)	(17) \$	(576 588)	(11) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	356 852 190	7 018 \$	368 515 453	7 192 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	358 569 036		369 026 714	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	21 mars 2020 ⁱ⁾ (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,315 \$	0,295 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2020 étaient à payer le 1^{er} avril 2020. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2020 étaient à payer le 31 mars 2020.

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Dividendes déclarés		
Actions ordinaires	116 \$	110 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B (note 6)	3	3
Total des dividendes déclarés	119 \$	113 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2020, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 30 juin 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	2 757 577	3 395 757
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	188 \$	215 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	134	23
Diminution du capital social ordinaire	54	7
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	145 000	300 000
Contrepartie en trésorerie payée	10 \$	20 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	7	15
Diminution du capital social ordinaire	3	5

i) Au premier trimestre de 2019, la contrepartie en trésorerie payée comprend un montant de 185 millions de dollars versé au titre d'actions ordinaires liées au régime d'achat d'actions automatique dont il est question ci-dessous.

Au premier trimestre de 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Au premier trimestre de 2020, 2 757 577 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie totale de 188 millions de dollars, y compris une tranche de 1 355 077 actions ordinaires auprès de Weston, pour une contrepartie en trésorerie totale de 92 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») qui avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Après la clôture du premier trimestre de 2020, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 888 888 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 21 mars 2020, la société avait racheté 13 720 045 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente.

Note 15. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD ») de Loblaw, s'est établie à 10 millions de dollars au premier trimestre de 2020 (11 millions de dollars en 2019) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'UAD et d'UADD de Loblaw, a été inscrite aux bilans consolidés résumés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Autres passifs (note 13)	3 \$	2 \$	3 \$
Surplus d'apport	86	88	100

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Options en circulation à l'ouverture de la période	6 317 922	7 509 631
Attribution	1 802 887	1 461 883
Exercice	(419 296)	(696 831)
Renonciation/annulation	(52 799)	(68 967)
Options en circulation à la clôture de la période	7 648 714	8 205 716

Au premier trimestre de 2020, la société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 70,06 \$ (65,55 \$ en 2019). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 67,99 \$ au premier trimestre de 2020 (64,90 \$ en 2019) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 21 millions de dollars (29 millions de dollars en 2019).

La juste valeur des options sur actions attribuées au premier trimestre de 2020 s'est élevée à 13 millions de dollars (11 millions de dollars en 2019). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2020 et en 2019 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,8 %	1,8 %
Volatilité attendue du cours de l'action	13,5 % – 14,9 %	14,9 % – 15,7 %
Taux d'intérêt sans risque	1,1 % - 1,2 %	1,8 %
Durée de vie attendue des options	3,7 – 6,2 ans	3,7 – 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 8,0 % (9,0 % au 23 mars 2019) a été appliqué au 21 mars 2020.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Unités d'actions temporairement incessibles à l'ouverture de la période	1 032 832	1 024 275
Attribution	231 010	250 629
Réinvestissement	4 830	3 715
Règlement	(207 084)	(223 471)
Renonciation	(11 556)	(8 265)
Unités d'actions temporairement incessibles à la clôture de la période	1 050 032	1 046 883

La juste valeur des UATI attribuées au premier trimestre de 2020 s'est établie à 16 millions de dollars (16 millions de dollars en 2019).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Unités d'actions au rendement à l'ouverture de la période	662 695	674 945
Attribution	226 236	240 040
Réinvestissement	3 079	2 309
Règlement	(177 214)	(223 466)
Renonciation	(13 630)	(5 260)
Unités d'actions au rendement à la clôture de la période	701 166	688 568

La juste valeur des UAR attribuées au premier trimestre de 2020 s'est établie à 16 millions de dollars (14 millions de dollars en 2019).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie Au premier trimestre de 2020, la société a procédé au règlement de 384 298 UATI et UAR (446 937 en 2019), qui ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 14).

Au premier trimestre de 2020, les règlements ont donné lieu à une hausse de 15 millions de dollars (16 millions de dollars en 2019) des résultats non distribués et à une hausse de 7 millions de dollars (9 millions de dollars en 2019) du capital social ordinaire.

Note 16. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme de la société comptabilisés au cours des périodes se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	38 \$	49 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	7	5
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	2	2
Gains actuariels (pertes actuarielles) avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	44	(97)

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 10 millions de dollars au premier trimestre de 2019.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les gains actuariels comptabilisés au premier trimestre de 2020 sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs moins élevés que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2019 sont principalement attribuables à la diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs légèrement plus élevés que prévu.

Au premier trimestre de 2019, la société a procédé à plusieurs achats de rentes et payé 187 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 177 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 10 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives. La société n'a procédé à aucun achat de rentes au premier trimestre de 2020.

Note 17. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020				Au 23 mars 2019				Au 28 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti												
Créances liées aux prêts	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	65 \$	65 \$	— \$	— \$	19 \$	19 \$
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	2	2	—	—	11	11	—	—	14	14
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	91	—	—	91	60	—	—	60	50	—	—	50
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net												
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	15	—	15	2	6	—	8	5	—	1	6
Passifs financiers												
Coût amorti												
Dettes à long terme	— \$	7 892 \$	— \$	7 892 \$	— \$	7 524 \$	— \$	7 524 \$	— \$	8 079 \$	— \$	8 079 \$
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	11	11	—	—	12	12	—	—	9	9
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	30	—	30	—	13	—	13	—	2	—	2
Juste valeur par le biais du résultat net												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	23	—	8	31	2	1	1	4	—	5	—	5

i) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 7 millions de dollars (perte de 1 million de dollars en 2019) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, au premier trimestre de 2020, un profit négligeable (profit net de 8 millions de dollars en 2019) a été comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de néant (65 millions de dollars au 23 mars 2019 et 19 millions de dollars au 28 décembre 2019) a été comptabilisée dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités. Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un montant nul (profit négligeable en 2019) au titre des créances liées à ces prêts.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 9 millions de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2019) liée à ces dérivés. De plus, un passif de 8 millions de dollars correspondant a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 21 mars 2020 (passif de 1 million de dollars au 23 mars 2019 et actif de 1 million de dollars au 28 décembre 2019). Au 21 mars 2020, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 21 mars 2020, un montant de 91 millions de dollars de titres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (60 millions de dollars au 23 mars 2019 et 50 millions de dollars au 28 décembre 2019) était inscrit dans les autres actifs. Au premier trimestre de 2020, la Banque PC a comptabilisé une perte latente négligeable liée à la juste valeur (profit latent négligeable lié à la juste valeur en 2019) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux autres dérivés de la société :

	21 mars 2020 (12 semaines)		
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats à terme sur obligations ⁱ⁾	(26)	(25)	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱ⁾	(4)	(3)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(30) \$	(28) \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	15 \$	— \$	35 \$
Autres dérivés non financiers	(23)	—	(27)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(8) \$	— \$	8 \$
Total des dérivés	(38) \$	(28) \$	7 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 175 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La société a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 350 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur de ces dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	1 \$	— \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(10)	(6)	—
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(3)	(1)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(12) \$	(7) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	5 \$	— \$	(2) \$
Autres dérivés non financiers	(2)	—	7
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	3 \$	— \$	5 \$
Total des dérivés	(9) \$	(7) \$	5 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 419 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 18. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelles cotisations.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas parties au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société, ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2020 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2020, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shopper Drug Mart/Pharmaprix et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario et du Québec et dans le nouveau recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de février 2020 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. L'Agence du revenu du Canada a le droit de demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 19. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)				23 mars 2019 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	11 584 \$	266 \$	(50) \$	11 800 \$	10 452 \$	266 \$	(59) \$	10 659 \$
Résultat d'exploitation	538 \$	3 \$	— \$	541 \$	401 \$	50 \$	— \$	451 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	22	—	172	154	19	—	173
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	388 \$	(19) \$	— \$	369 \$	247 \$	31 \$	— \$	278 \$
Résultat d'exploitation	538 \$	3 \$	— \$	541 \$	401 \$	50 \$	— \$	451 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	589	5	—	594	575	5	—	580
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	153	—	—	153	128	—	—	128
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(119)	—	—	(119)	(119)	—	—	(119)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	1 161 \$	8 \$	— \$	1 169 \$	985 \$	55 \$	— \$	1 040 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	470	5	—	475	456	5	—	461
Montant ajusté du résultat d'exploitation	691 \$	3 \$	— \$	694 \$	529 \$	50 \$	— \$	579 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} Services financiers le Choix du Président du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 129 millions de dollars (116 millions de dollars en 2019).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Alimentation au détail	8 332 \$	7 515 \$
Pharmacies au détail		
Médicaments sur ordonnance	1 563 \$	1 412 \$
Produits de l'avant du magasin	1 689	1 525
	3 252 \$	2 937 \$
Total du secteur Vente au détail	11 584 \$	10 452 \$
Services financiers	266	266
Éliminations ¹⁾	(50)	(59)
Total	11 800 \$	10 659 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} Services financiers le *Choix du Président* du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 21 mars 2020	Au 23 mars 2019	Au 28 décembre 2019
Total des actifs			
Vente au détail	31 691 \$	31 305 \$	31 661 \$
Services financiers	4 380	3 919	4 648
	36 071 \$	35 224 \$	36 309 \$

(en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020 ¹⁾ (12 semaines)	23 mars 2019 (12 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		
Vente au détail	198 \$	156 \$
Services financiers	13	18
	211 \$	174 \$

i) Les entrées d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail comprennent un paiement anticipé de 20 millions de dollars qui a été effectué en 2019. Le solde a été transféré en provenance des autres actifs au premier trimestre de 2020.

Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture

COVID-19 Après la fin du trimestre, les gouvernements fédéral et provinciaux ont adopté des mesures d'urgence afin de lutter contre la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus appelée « COVID-19 ». Ces mesures, qui incluent la mise en place d'interdictions de voyage, de périodes de quarantaine volontaire et de mesures de distanciation sociale, ont causé d'importantes perturbations pour les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un ralentissement économique. Les marchés boursiers et financiers mondiaux ont également subi des fluctuations et une contraction importantes. Les gouvernements ont réagi en mettant en place d'importantes mesures budgétaires et fiscales conçues afin de stabiliser la situation économique. On ignore pour le moment combien de temps durera la pandémie de COVID-19 et quelles en seront les conséquences, ni si les interventions gouvernementales se révéleront efficaces.

Au 28 avril 2020, la pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur les activités et les affaires de la société. Bien que la durée et les effets de la pandémie soient encore inconnus, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de service en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans les magasins de la société; le soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés dans lesquelles la société est présente par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance communautaires et d'une offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} Services financiers *le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières. Les coûts liés à ces investissements ont grimpé graduellement vers la fin du premier trimestre de 2020 et sont maintenus au deuxième trimestre.

Il n'est pas possible, à court ou à long terme, de prévoir avec certitude quelle sera la durée et l'étendue complète des répercussions économiques de la COVID-19 et des autres changements corrélatifs sur les activités et les affaires de la société.

Glenhuron La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. L'Agence du revenu du Canada a le droit de demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada pendant 60 jours. La société n'a encore annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

Sommaire financier¹⁾

Sauf indication contraire, le sommaire financier qui suit tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

Au 21 mars 2020 et au 23 mars 2019 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	11 800 \$	10 659 \$
Augmentation des produits	10,7 %	3,1 %
Résultat d'exploitation	541 \$	451 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 169	1 040
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,9 %	9,8 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	172 \$	173 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	172	173
Bénéfice net	276	206
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	243	201
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	240	198
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	352	290
Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué	0,66 \$	0,53 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾	0,97 \$	0,78 \$
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	2 248 \$	1 002 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 813	960
Dépenses d'investissement	211	174
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1 186	419
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,9x	3,1x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	14,3 %	13,5 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	8,4 %	7,7 %

Sommaire financier¹⁾

Au 21 mars 2020 et au 23 mars 2019 et pour les périodes closes à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020 (12 semaines)	2019 ³⁾ (12 semaines)
Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	11 584 \$	10 452 \$
Résultat d'exploitation	538	401
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 450	3 097
Montant ajusté de la marge brute en pourcentage ²⁾	29,8 %	29,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 161 \$	985 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,0 %	9,4 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	589 \$	575 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	9,6 %	2,0 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	10,7 %	2,2 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,6	70,4
Nombre de magasins détenus par la société	547	550
Nombre de magasins franchisés	539	535
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 344	1 339
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers		
Produits	266 \$	266 \$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(19)	31
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	3 436 \$	3 180 \$
Créances sur cartes de crédit	3 248	3 051
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	246	175
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	13,9 %	13,8 %
Taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	4,0 %	3,3 %

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2019 de la société, à la page 154.
- 2) Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 190 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit *Vivre bien, vivre pleinement*^{MD}, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle, de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans près de 1 400 établissements *Shoppers Drug Mart*^{MD}/*Pharmaprix*^{MD} et près de 500 magasins de Loblaw; ses services financiers offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*^{MD}; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh*^{MD} à prix abordables pour toute la famille; et quatre des marques les plus populaires au Canada, soit *Life Brand*^{MD}, *Délices du marché*^{MC}, *sans nom*^{MD} et *le Choix du Président*^{MD}.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
100, University Avenue Télécopieur : 416-263-9394
Toronto, Canada Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
M5J 2Y1 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 29 avril 2020 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 9252547. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires 2020 de Les Compagnies Loblaw Limitée aura lieu le 30 avril 2020, à 11 h (HE). En raison des incidences sur la santé publique de la pandémie de COVID-19 et dans un souci de protéger la santé et la sécurité de nos actionnaires, de nos collègues et de notre communauté élargie, l'assemblée de cette année aura lieu sous forme d'assemblée virtuelle seulement, par l'intermédiaire d'une webémission en direct. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <http://web.lumiagm.com/235646106>. Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée virtuelle? » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 13 mars 2020, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, ou sous le profil de la société sur SEDAR, à l'adresse sedar.com, pour des instructions détaillées sur la façon de voter et d'assister à l'assemblée. Il y a lieu de se reporter à la page « Événements et présentations » à loblaw.ca pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

loblaw.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

joefresh.com

presidentschoice.ca

lechoixdupresident.ca

pcexpress.ca

wellwise.ca

Les Compagnies
Loblaw
Limitée